

HL

HUGLO LEPAGE AVOCATS

Protection de l'environnement

Huglo Lepage Avocats est un cabinet pionnier dans la défense de l'environnement. Depuis plus de 40 ans, nous accompagnons associations, collectivités et entreprises dans leurs démarches pour préserver la biodiversité et protéger les écosystèmes. En conseil comme en contentieux, notre approche combine expertise juridique et engagement profond pour relever les défis environnementaux contemporains.



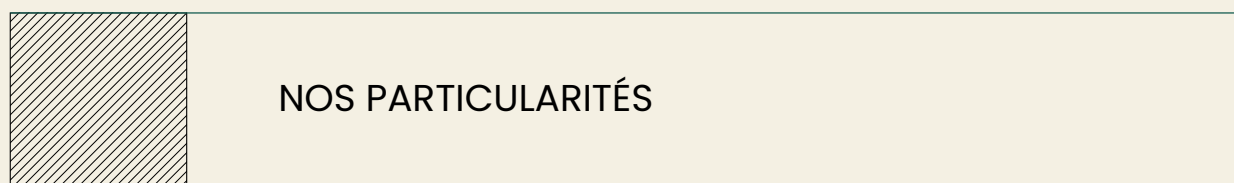
Huglo Lepage Avocats, un acteur engagé dans la protection du vivant

Depuis sa création, la protection de l'environnement est au cœur des missions de Huglo Lepage Avocats. Notre cabinet accompagne une diversité d'acteurs – associations, collectivités territoriales et entreprises – pour répondre aux enjeux environnementaux de manière rigoureuse et proactive.

Nous intervenons sur des problématiques variées, incluant :

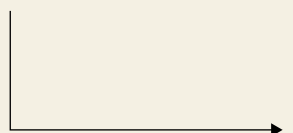
- **Risques naturels et sanitaires** : Gestion des crises liées aux catastrophes naturelles et aux pollutions.
- **Biodiversité et communs naturels** : Préservation des espèces, des écosystèmes et des différentes composantes de l'environnement (eau, sols, air, faune, flore), dérogations « espèces protégées »
- **Lutte contre les nuisances** : Bruit, odeurs, pollution visuelle.
- **Santé environnementale** : Lutte contre l'utilisation des produits phytosanitaires.

Grâce à une expertise approfondie en toxicologie, produits phytosanitaires, alimentation et agriculture, nous agissons également pour limiter l'impact des produits dangereux sur la santé et l'environnement.



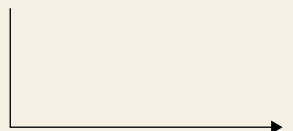
CHIFFRES CLÉS

11 avocats et experts
+20 grandes affaires



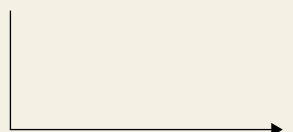
NOTRE CLIENTÈLE

Entreprises et industries, collectivités territoriales, associations et fondations, particuliers.



NOS SAVOIR-FAIRE

Protection de l'environnement, environnement industriel, droit des collectivités territoriales, droit pénal de l'environnement, énergie et carbone, domanialité et expropriation, commande publique, économie circulaire, RSE et devoir de vigilance.



DATES CLÉS

1978 : Création du cabinet
2021 : Passage en société à mission



CORINNE LEPAGE
Avocate associée



CHRISTIAN HUGLO
Avocat associé



RAPHAËLLE JEANNEL
Avocate of Counsel



MADELEINE BABÈS
Avocate of Counsel



ROXANE SAGELOLI
Avocate of counsel



THÉOPHILE BÉGEL
Avocat



MARINE YZQUIERDO
Avocate

PARIS
42, rue de Lisbonne
75008 Paris
+33 (0)1 42 90 98 01

MARSEILLE
69, rue Saint-Ferréol
13006 Marseille
+33 (0)4 84 89 64 55

STRASBOURG
6, quai Kléber
67000 Strasbourg
+33 (0)3 67 10 32 18

MONTPELLIER
2 impasse des Romarins
34160 Castries
+33 (0)4 84 89 47 99

contact@huglo-lepage.com

Huglo-lepage.com



L'innovation en droit public

Huglo Lepage Avocats, premier cabinet de droit public fondé par des avocats à la cour, a joué un rôle pionnier en matière de droit administratif. Christian Huglo et Corinne Lepage, forts de leur expérience au conseil d'État et à la Cour de cassation, ont fait de cette spécialité un pilier du cabinet, maintes fois récompensé. Aujourd'hui, le cabinet continue de conseiller des collectivités publiques et institutions, tout en intégrant des compétences en droit privé, notamment dans la responsabilité civile et pénale.

Une expertise reconnue en droit de l'environnement

Depuis plus de 40 ans, Huglo Lepage Avocats est un acteur clé des grands procès environnementaux en France, en Europe et aux États-Unis, notamment avec l'affaire Amoco-Cadiz. Le cabinet a marqué l'histoire du droit de l'environnement avec des affaires majeures comme celles de l'Erika et de Xynthia. Il développe également son expertise dans les nouveaux enjeux de l'environnement : produits dangereux, biotechnologies et chimie verte.